



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE**

4e rencontre Cycle des entreprises de la filière bois locale

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 décembre 2024

Etaient présents :

M James PASS	Atelier d'architecture AAPACH
Mme Maria CHRISTAKOUDI	Atelier d'architecture AAPACH
M Loïc BOUTHOR	Artydom, rénovation de bâti ancien
M Cédric BOUGAULT	Atelier de la Gaillonne
M Denis CARRARA	Ebénisterie d'art, restauration de meubles
M Francis GALLOIS MONTBRUN	Atelier d'architecture GALLOIS MONTBRUN
Mme Fanny CADORET	Fibois Hauts-de-France
Mme Marina OFFEL	Fibois Ile-de-France
M Mikaël MARTIN	Chargé de mission filière bois, PNR Oise-pays de France

Etaient en visio-conférence :

Mme Frédérique WEBER	Communauté de communes Sauer-Pechelbronn
M Mathieu RUILLET	Association Des Hommes et Des Arbres

Un tour de présentation des entreprises présentes est effectué.

M Francis GALLOIS MONTBRUN prend la parole pour présenter le collectif +CACTUS.

Le collectif était initialement composé de six entités : quatre architectes, un paysagiste urbaniste et un architecte scénographe. Le Collectif Acteurs de la Construction du Territoire, Unis et Solidaire, partage une vision commune : travailler en petite structure pour échapper à l'isolement, sortir d'un modèle productiviste et d'une hiérarchie verticale, construire sur le long terme et développer des compétences.

Une charte de travail a été définie précisant les droits et devoirs de chacun, les outils de communication, ainsi que le partage des outils et méthodes de travail.

CACTUS n'a pas d'existence juridique ou administrative.

M Francis GALLOIS MONTBRUN souligne qu'il a suivi une formation en architecture de 1984 à 1990, période durant laquelle les notions d'écologie, de matériaux biosourcés et de bioclimatisme n'étaient pas enseignées, malgré leur émergence dès les années 70.

+ CACTUS incarne la mise en pratique de ses valeurs et convictions. M GALLOIS MONTBRUN est membre de l'ICEB¹, signataire du collectif de la frugalité heureuse et créative, et a suivi la formation PROpaille. L'atelier Aapach est adhérent du CD2E, ProPaille, RSCP et de la filière chanvre.

Lorsqu'ils répondent à une candidature, un porteur de projet est désigné pour constituer l'équipe, toujours composée d'un architecte et de CACTUS, qui fournit les ressources complémentaires.

Pour chaque proposition, ils utilisent un tableur Excel pour définir les tâches, le temps alloué à chaque phase et les coûts, afin de rester compétitifs. Ils s'accordent sur la répartition des missions pour éviter une spécialisation excessive. Les petits projets sont les plus difficiles à partager.

En 2020, +CACTUS s'est recentré autour des quatre ateliers d'architectures : Aapach, TGM, Ekeko architectes et Teisseire. Aujourd'hui, ils interviennent sur toute la chaîne de production. M Francis GALLOIS MONTBRUN est AMO et programmiste, tandis que M PASS, formé en OPC (Ordonnancement, Pilotage, et Coordination), intervient également en maîtrise d'œuvre exécution. Ils travaillent sur des projets publics et privés, neufs ou de réhabilitation, et couvrent tous types de programmes.

M Francis GALLOIS MONTBRUN a été AMO sur le projet de l'école Bonnel à Pont-Sainte-Maxence, en collaboration avec l'architecte Amélie Fontaine.

M James PASS explique qu'en s'installant à Pontpoint, ils ont pu établir un réseau grâce à l'architecte des Bâtiments de France et Philippe MEURANT, architecte du PNR. Ils ont également développé leur réseau via le CD2E, avec qui ils promeuvent actuellement la filière chanvre près de Compiègne et encouragent la construction bois-paille.

Deux membres de CACTUS se concentrent respectivement sur les copropriétés et l'utilisation de matériaux biosourcés comme l'isolation au chanvre, et sur la réhabilitation et l'extension de maisons à ossature bois. Le collectif est fortement orienté vers les matériaux biosourcés et le bois.

Ils ont établi des partenariats avec des BET Bois (Christophe Zeleck). Actuellement recentré sur l'architecture, le collectif envisage de s'ouvrir à d'autres domaines.

Leurs engagements futurs incluent la réflexion sur la nécessité de construire de nouveaux bâtiments ou de se concentrer sur la réhabilitation, en anticipation de la RE25.

M Mikael MARTIN remercie M Francis GALLOIS MONTBRUN et invite à poursuivre la matinée avec l'intervention de Mme Frédérique WEBER, chargée de mission environnement au sein de la Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn pour une présentation de l'association Synergie Bois Local (SYNBOL), une association qui regroupait des acteurs de la filière bois et qui était portée par la communauté de communes et par le Parc naturel régional des Vosges du Nord.

¹ ICEB, Institut pour la Conception Eco-responsable du Bâti, regroupe une cinquantaine d'architectes et d'ingénieurs travaillant en groupes sur diverses thématiques, ce qui permet aux petites structures de participer à la recherche en architecture.

Mme Frédérique WEBER présente le collectif SYNBOL.

L'association Synergie Bois Locale a été fondée en 2012.

Son objectif initial était de valoriser la ressource bois locale en facilitant les discussions directes entre scieries et constructeurs d'ossature bois, de dynamiser cette filière et de promouvoir les circuits courts, sans pour autant recréer une interprofession.

La création de l'association SYNBOL a permis la mise en réseau des acteurs de la filière bois locale, le tout rendu possible grâce au dispositif Pôle d'excellence rurale qui offrait des financements.

Elle était portée à la fois par la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn, située sur le territoire du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, et par le Parc naturel régional lui-même.

Les trois essences forestières principales de la région sont le pin sylvestre, le hêtre et le chêne. La forêt couvre plus de la moitié du territoire de la Communauté de Communes, dont environ 70 % sont des forêts publiques. Sur les 24 communes, 20 sont des communes forestières. Onze entreprises de première et deuxième transformation du bois y sont implantées, représentant environ 44 emplois. Cependant, trois scieries ont fermé au cours des dix dernières années, n'en laissant qu'une seule en activité.

Une rupture dans la chaîne de transformation du bois a été observée entre la première transformation et la production de constructions à ossature bois. Les bois sciés quittent le territoire, tandis que les entreprises de construction bois s'approvisionnent en bois technique en Allemagne, en Autriche ou ailleurs. Ces flux contradictoires ont suscité une réflexion sur la valorisation locale de la ressource forestière.

L'initiative « **pôle bois** », portée par la Communauté de Communes et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, visait à démontrer la possibilité d'ajouter de la valeur à la ressource forestière locale et de construire des bâtiments avec celle-ci. À cet effet, un **bâtiment innovant** en hêtre et pin sylvestre locaux a été érigé à Preuschdorf, et un **bâtiment d'activité** destiné aux entreprises de la filière bois a été construit à Eschbach.

L'objectif du **bâtiment innovant** était de construire une maison entièrement en bois local, utilisant du hêtre et du pin sylvestre. Le hêtre a principalement été employé pour l'aménagement intérieur, incluant le parquet, l'escalier, les encadrements de fenêtres et les portes, ainsi que pour l'ossature. Le pin sylvestre a été utilisé pour la passerelle reliant les deux bâtiments, la charpente et le bardage.

Le **bâtiment d'activité** à Eschbach, également construit en bois, visait à accueillir des entreprises de la deuxième transformation du bois. L'idée initiale était de créer une unité d'aboutage, un projet qui n'a malheureusement pas abouti. Cependant, deux entreprises se sont installées en 2016, mutualisant certains outils : un constructeur de maisons à ossature bois et un transformateur de bois. La Communauté de Communes a mis le bâtiment à disposition avec une option d'achat à court ou moyen terme. Finalement, l'entreprise Les Bois du Reid a acquis le bâtiment en 2024.

En 2016, l'association comptait 24 adhérents. Sa gouvernance repose sur un président élu, un comité directeur, et un comité de pilotage composé d'adhérents, du comité directeur et de financeurs (Région, Communauté de Communes, Massif des Vosges).

L'animation de la mission était initialement financée par la Communauté de Communes pendant deux ans pour soutenir les professionnels dans leurs actions. Ensuite, le financement a été assuré par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord pendant un an, suivi par un prestataire. Finalement, un poste de chargé de mission charte forestière a été créé au sein du PNR VN pour reprendre l'animation.

Bénéfices de l'association:

- Crédit d'un réseau facilitant les échanges entre acteurs auparavant inconnus.
- Prêt de matériel entre entreprises, notamment un séchoir à bois.
- Établissement de nouvelles relations d'affaires.
- Découverte de nouvelles pratiques professionnelles.
- Valorisation du bois local.

Limites de l'association :

- Les entreprises de petite taille manquent de temps pour s'investir.
- La fréquence des mobilisations posait problème.
- Depuis 2020, l'absence d'animateur a conduit à l'arrêt progressif des activités.
- L'association n'a pas réussi à s'autonomiser et aucun membre ne pouvait en assumer la charge.
- Certaines entreprises ont fermé et l'association est actuellement en sommeil.

La charte forestière du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord reste en vigueur. En 2021, un bâtiment périscolaire en bois local a été construit à Lembach, utilisant du pin sylvestre en extérieur et du hêtre en intérieur.

Mme Frédérique Weber conclut en réponse à M Gallois Montbrun que le bois local a également sa place dans la construction et la rénovation, soulignant l'existence d'une cellule dédiée à l'éco-rénovation du bâti ancien au sein du Parc.

M Mathieu RUILLET présente le collectif Des Hommes et Des Arbres, une association fondée en 2019, après que la Métropole du Grand Nancy et la Communauté d'Agglomération d'Epinal aient soutenues leur candidature au programme Territoires d'innovation de grandes ambitions (TIGA), géré par la Banque des Territoires.

Vingt-quatre Territoires d'innovation existent, chacun avec un focus spécifique : La Rochelle sur le zéro carbone, Rennes sur le bien-être animal dans l'élevage, Strasbourg sur la santé environnementale et préventive, et un territoire en Île-de-France sur la construction et l'innovation.

Ces territoires disposent de deux leviers d'intervention : des subventions ciblées pour les projets de 2019 et des investissements en fonds propres via la Banque des Territoires, ouverts jusqu'à fin décembre 2024, pour soutenir les entreprises porteuses de projets.

Ce programme encourage le développement local en permettant aux collectifs locaux d'identifier un atout spécifique de leur territoire, ici les arbres et le patrimoine arboré. Cet appel à projet se distingue par son attention aux attentes sociétales et par la diversité des consortiums, incluant des acteurs variés des secteurs urbains et ruraux.

L'association regroupe une centaine d'acteurs intéressés par la place des arbres dans la société, allant des forestiers aux investisseurs, en passant par des citoyens et des institutions. Elle bénéficie de l'expertise de grandes institutions comme AgroParisTech Nancy, l'ENSTIB et le CRITT Bois, et organise des Labs pour explorer des questions générales, comme le mobilier design à partir du bois local.

L'activité principale du collectif aujourd'hui consiste en l'analyse de projets proposés, en mobilisant une diversité de perspectives et de sensibilités. Cette approche permet une évaluation approfondie de la pertinence des propositions et de leur perception par différents acteurs, aboutissant systématiquement à des recommandations et à l'identification d'enjeux.

Composé de quatre salariés, le collectif ne se positionne pas comme une structure d'accompagnement de projets, mais facilite l'accès à diverses compétences, laboratoires de recherche, financeurs et incubateurs. Leur objectif est de devenir un catalogue de solutions : les projets ayant aboutis sont catalogués sous forme de solutions (commerciales ou non).

Les projets peuvent être labellisés "Des Hommes et des Arbres", leur offrant un accès privilégié aux ressources du collectif. Aujourd'hui une cinquantaine de projets sont labelisés.

Cinq grands défis se présentent :

- 1. Économie matérielle des espaces arborés** : Comprendre et mesurer les services rendus par les espaces arborés pour les promouvoir et les intégrer dans les choix d'aménagement, tout en créant de nouvelles sources de rémunération pour les propriétaires et gestionnaires. Exemples : rôle des forêts dans la préservation des nappes d'eau, régulation des flux, stockage de carbone, et bien-être urbain.
- 2. Gestion face au changement climatique** : Adapter la gestion forestière, agroforestière et urbaine aux défis climatiques.
- 3. Transformation industrielle** : Maximiser la valeur ajoutée des ressources forestières à travers des processus industriels innovants.
- 4. Intégration du bois dans la vie quotidienne** : Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction, l'aménagement, le mobilier, le design, et les espaces thérapeutiques.

5. Mobilisation et sensibilisation : Encourager la participation et le partage de connaissances autour des enjeux forestiers, notamment par des chantiers participatifs, des menuiseries ouvertes au public, et des tiers-lieux, afin d'attirer de nouvelles vocations vers les métiers de la forêt et du bois.

Retour sur la construction en bois local :

La Communauté de communes du Val d'Argent, lauréate d'un appel à projet de l'ADEME, initie une démarche pour valoriser le bois local. En structurant une coopérative associant forestiers, entreprises de travaux forestiers et artisans, elle vise à fluidifier les échanges et à identifier des opportunités de collaboration concrètes sur des chantiers de construction et la création d'objets, tout en promouvant une fierté locale autour de ces réalisations.

Retour sur les scieries :

Le réseau de petites scieries, autrefois riche et diffus, s'est concentré, laissant place à quelques grandes unités de transformation. Les architectes souhaitent davantage de petites scieries de feuillus pour diversifier leurs approvisionnements locaux, tandis que les industriels et investisseurs recherchent des projets de taille critique. Une grande unité de transformation de hêtre est en cours de développement à Épinal.

Retour sur les défis climatiques :

Les aléas climatiques rendent imprévisible la production forestière en termes de matériaux, essences, diamètres et qualité. Par exemple, après une année de sécheresse, une grande quantité de hêtre ou d'épicéa peut devenir disponible, mais souvent non conforme aux diamètres d'exploitation théoriques. Le défi réside dans l'adaptation de la première transformation pour gérer des ressources variables, abandonnant l'idée que la forêt doit produire en fonction des besoins industriels et de la demande du marché.

Retour sur la commande publique :

La commande publique est un levier crucial, souvent évoqué comme dans le cas de SYNBOL. Un exemple notable est le renouvellement du mobilier du Parc naturel régional des Vosges du Nord, qui a intégré dans son cahier des charges l'exigence d'un partenariat entre designers, fabricants et fournisseurs de bois local pour créer une gamme de mobilier.

Le rôle de l'architecte :

Il est crucial d'intégrer dès l'amont du processus de conception les matériaux et produits bois disponibles localement. L'objectif est de concevoir en fonction des ressources existantes, telles que les tailles de poutres disponibles dans les scieries locales, plutôt que de dessiner d'abord et chercher ensuite des matériaux correspondants.

Le mouvement de la frugalité heureuse et créative :

Ce mouvement national, rallie de nombreux acteurs de la filière bois autour d'une approche visant à revaloriser les métiers et processus architecturaux. L'objectif est d'intégrer dès l'amont la disponibilité des matériaux et compétences locales. En Lorraine, un catalogue qualitatif des ressources bois, biosourcées et géosourcées a été créé en collaboration avec les scieries, carriers et vendeurs de briques crues, offrant aux maîtres d'œuvre et architectes un accès précieux à ces ressources.

Initiative en région Grand Est :

L'ADEME et le Conseil Régional ont entrepris de sélectionner des AMO spécialisés en construction bois. Suite à de nombreux échanges avec les acteurs, les AMO ont été identifiés comme essentiels pour obtenir les meilleurs prix et matériaux locaux, et pour réduire le surcoût de la construction en bois local.

Quelques initiatives supplémentaires dans la filière bois :

- **Resobois** : Plateforme lancée par Bois de France pour mettre en relation maîtres d'ouvrage, fournisseurs, architectes et AMO. Elle propose un catalogue en ligne des produits disponibles chez les scieurs, charpentiers et menuisiers, facilitant l'intégration rapide des ressources locales dans les projets.
- **Bois de Chez Vous** : Projet entrepreneurial visant à rendre le bois local accessible aux artisans, notamment les terrassiers. En achetant auprès des scieurs locaux, il offre un accès rapide aux matériaux moyennant un léger surcoût.
- **Continuum numérique collaboratif** : Initiative du CRITT Bois pour mutualiser les machines entre entreprises de transformation du bois, permettant de répondre à des commandes spécifiques et de développer des synergies entre petites et grandes unités. Il y a peut-être des sous-traitances, des co-traitances à développer dans la logique d'essayer de contourner la problématique grosse industrie contre petites unités.